

**Pays :** Chypre et Malte

**Commission :** Démographie

**Problématique :** Comment gérer les enjeux du vieillissement des populations au sein de l'UE ?

Le vieillissement de la population est un enjeu majeur pour l'Union européenne, et les États insulaires de Chypre et de Malte ne font pas exception à cette tendance. L'augmentation de l'espérance de vie, combinée à une baisse des taux de natalité, pose des défis en matière de santé, de retraite, d'emploi et de dynamisme économique. Il est donc essentiel de mettre en place des stratégies adaptées pour assurer une société équilibrée, où les générations futures ne porteront pas une charge excessive liée à cette transition démographique.

Bien que Chypre et Malte présentent des réalités économiques et sociales différentes, elles partagent des défis communs en matière de vieillissement. À Chypre, la part des plus de 65 ans atteint environ 16 % de la population en 2023, tandis que Malte enregistre un taux d'environ 18 %, avec des prévisions montrant une poursuite de cette tendance. Cette évolution a des répercussions majeures sur les systèmes de santé et de retraite ainsi que sur l'économie. Face à la pression exercée sur les infrastructures sanitaires et sociales, il devient impératif d'adapter les politiques publiques pour garantir une prise en charge efficace des aînés. Par ailleurs, le financement des pensions représente un enjeu de taille, nécessitant des réformes adaptées. De plus, l'isolement social constitue un défi majeur, notamment dans des sociétés insulaires où l'entraide intergénérationnelle s'amenuise. Enfin, il est crucial de repenser l'inclusion des seniors sur le marché du travail afin d'assurer une transition harmonieuse entre générations tout en maintenant la compétitivité économique.

Face à ces enjeux, Chypre et Malte ont mis en place plusieurs mesures. Tout d'abord, le renforcement des infrastructures médicales est une priorité. La création de centres de soins spécialisés, le développement des services à domicile et l'investissement dans la formation du personnel soignant permettent de répondre aux besoins croissants des personnes âgées. Par ailleurs, la numérisation des services de santé et la télémédecine facilitent l'accès aux soins, en particulier pour les populations vivant en milieu rural ou insulaire.

L'adaptation des systèmes de retraite est également essentielle pour garantir leur viabilité. L'ajustement progressif de l'âge de départ à la retraite et l'instauration de mesures incitatives pour prolonger la vie active sont encouragés. De plus, les entreprises sont invitées à adapter leurs conditions de travail aux seniors en proposant des dispositifs de temps partiel et de mentorat.

Il est aussi primordial de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Chypre et Malte favorisent le développement de centres communautaires et de programmes intergénérationnels pour renforcer le lien social. De même, la promotion de l'inclusion numérique permet aux seniors de rester connectés avec leurs proches et d'accéder plus facilement aux services publics.

Par ailleurs, une politique migratoire adaptée peut aider à pallier le déficit de main-d'œuvre. Chypre et Malte soutiennent l'accueil de travailleurs qualifiés dans le secteur des soins et facilitent leur intégration sur le marché du travail, contribuant ainsi à la croissance économique et à la cohésion sociale.

Conscients que cette problématique concerne l'ensemble des États membres, Chypre et Malte plaident pour une réponse coordonnée au niveau européen. Le renforcement du pilier européen des droits sociaux, la création d'un fonds pour l'innovation sociale et l'harmonisation des politiques de retraite permettraient d'apporter des solutions concrètes et efficaces. De plus, une coopération accrue en matière de recherche sur le vieillissement actif permettrait de mettre en œuvre des initiatives innovantes et durables.

Dans cette optique, Chypre et Malte réaffirment leur engagement à relever les défis du vieillissement avec des solutions durables et inclusives. En renforçant la coopération européenne sur cette question, nos pays réaffirment leur attachement à une vision europhile et solidaire. La gestion du vieillissement ne doit pas être perçue comme une contrainte, mais bien comme une opportunité d'innover et de repenser les politiques sociales pour construire une société plus équilibrée et intergénérationnelle.